

# Première Synthèses

## Informations

### L'EMPLOI INTÉRIMAIRE AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2007 : le nombre d'intérimaires poursuit son repli

À la fin du quatrième trimestre 2007, 653 100 salariés sont intérimaires, soit -6 500 par rapport au trimestre précédent (-1,0 %). Après une hausse très forte au premier trimestre (+7,4 %), le nombre d'intérimaires diminue ainsi pour le troisième trimestre consécutif.

Le volume de travail temporaire mesuré en équivalents-emplois à temps plein s'accroît cependant de +3,6 % ce trimestre, après -3,1 % au trimestre précédent.

Le nombre d'intérimaires s'accroît légèrement dans le tertiaire (+2 100, soit +1,0 %). Il se réduit dans l'industrie (-3 400, soit -1,1 %) et, de façon plus marquée, dans la construction (-5 400, soit -3,9 %).

Sur l'ensemble de l'année 2007, le nombre d'intérimaires a progressé de +4,6 %, soit +28 600 salariés.

À la fin du quatrième trimestre 2007, 653 100 salariés sont intérimaires, soit 3,5 % de l'ensemble des salariés du secteur concurrentiel. Après la hausse très forte du premier trimestre (+7,4 %), l'emploi intérimaire n'a cessé de reculer par la suite : -1,1 % au deuxième trimestre, puis -0,5 % au troisième, et -1,0 % au quatrième. Sur un an, le nombre d'intérimaires a cependant progressé de +4,6 %, soit +28 600 salariés. Dans le même temps, entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007, l'emploi salarié du secteur concurrentiel s'est accru de +352 000 postes [1].

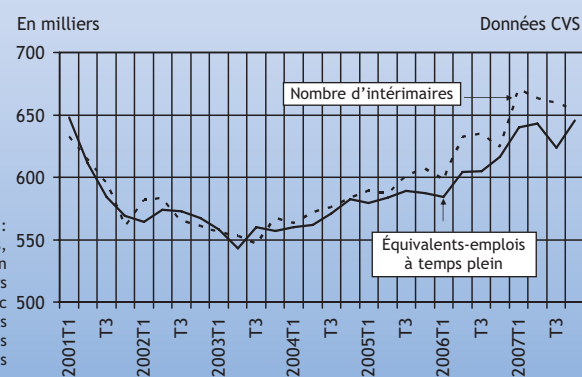
Le volume de travail temporaire, mesuré en équivalents-emplois à temps plein, augmente de +3,6 % par rapport au troisième trimestre et

de +4,8 % par rapport au quatrième trimestre 2006. On dénombre 645 700 équivalents-emplois à temps plein au quatrième trimestre, soit +22 300 de plus qu'au trimestre précédent, et +29 400 de plus qu'il y a un an. Enfin, par rapport au troisième trimestre, le nombre de contrats conclus au cours du quatrième trimestre 2007 progresse de +113 200 (+2,7 %) et de 4,4 % par rapport au quatrième trimestre 2006.

#### Un repli limité dans l'industrie

Au quatrième trimestre, l'industrie compte 296 500 intérimaires, qui représentent 7,5 % de l'emploi salarié du secteur. Après un premier tri-

Graphique 1  
Volume du travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein et nombre d'intérimaires en fin de trimestre



Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DES RELATIONS SOCIALES,  
DE LA FAMILLE  
ET DE LA SOLIDARITÉ

Tableau 1  
653 100 intérimaires à la fin du quatrième trimestre 2007

Données CVS

	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)
	2006	2007					
	T4	T1	T2	T3	T4	T4	T4 2007/ T4 2006
Intérimaires en fin de trimestre (1) .....	-1,6	7,4	-1,1	-0,5	-1,0	653,1	4,6
Contrats conclus .....	2,4	2,4	-0,2	-0,5	2,7	4 353,9	4,4
Équivalents-emplois à temps plein .....	1,9	3,9	0,5	-3,1	3,6	645,7	4,8

(1) Estimations Insee-Dares.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

mestre très dynamique (+9,4 %), l'emploi intérimaire a diminué de façon limitée au fil des trimestres : -2,1 % au deuxième, -1,3 % au troisième, et -1,1 % au quatrième. Le volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein se redresse en fin d'année : +3,1 % après -4,4 % au troisième trimestre. En un an, le nombre d'intérimaires dans l'industrie s'est accru de +12 800.

Au quatrième trimestre, l'emploi intérimaire diminue fortement dans l'industrie des biens de consommation : -5,0 %, après -2,0 % au troisième trimestre. La baisse ralentit dans l'industrie des biens intermédiaires (-2,0 % contre -3,0 % précédemment), comme dans l'industrie des biens d'équipement (-0,8 % après -1,0 %). Dans les industries agricoles et alimentaires, les effectifs intérimaires se réduisent (-0,7 %), pour la première fois depuis un an. À l'opposé, l'emploi intérimaire progresse fortement dans l'industrie automobile : +9,3 % après +1,9 % au troisième trimestre.

## Dans la construction, la baisse s'accroît

Au quatrième trimestre, la construction emploie 133 900 salariés intérimaires, soit -5 400 postes en moins par rapport au trimestre précédent. Le reflux amorcé au deuxième trimestre s'accroît donc en fin d'année (-3,9 %), et le recours aux intérimaires se réduit : ceux-ci représentent 8,3 % de l'ensemble des salariés du secteur, contre 8,7 % il y a trois mois. Au total, entre la poussée du premier trimestre et le repli ultérieur, le nombre d'intérimaires augmente de +2 100 postes en un an.

Le volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein a augmenté de +3,4 % au quatrième trimestre, après deux trimestres de baisse.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 2  
Nombre d'intérimaires par secteur d'activité utilisateur

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)
	2006	2007					
	T4	T1	T2	T3	T4	T4	T4 2007/ T4 2006
Agriculture, sylviculture, pêche .....	-2,1	-0,8	0,7	0,2	2,4	4,7	2,5
Industries agricoles et alimentaires ..	-0,8	6,7	0,4	0,9	-0,7	47,3	7,4
Ind. des biens de consommation.....	-2,0	6,0	0,1	-2,0	-5,0	32,2	-1,2
Habillement, cuir .....	-1,5	1,4	12,7	-5,5	1,4	2,2	9,4
Édition, imprimerie, reproduction ..	-3,4	4,0	3,1	-3,6	-0,1	5,3	3,1
Pharmacie, parfumerie, entretien ..	0,8	-2,7	1,4	-0,7	-6,9	11,7	-8,7
Industrie des équipements du foyer ..	-4,3	16,5	-3,8	-2,1	-6,1	13,0	3,0
Industrie automobile .....	-8,3	19,0	-1,2	1,9	9,3	32,7	31,0
Industries des biens d'équipement ..	-1,9	6,5	-1,8	-1,0	-0,8	62,9	2,7
Construction navale, aéronautique et ferroviaire .....	-5,6	0,5	4,7	3,0	1,4	11,2	9,9
Équipement mécanique .....	-0,4	9,7	-3,9	0,0	-1,3	39,1	4,0
Équipements électriques et électroniques .....	-3,2	1,8	-0,2	-6,8	-0,9	12,7	-6,2
Industries des biens intermédiaires ..	-3,1	11,6	-4,0	-3,0	-2,0	115,5	1,9
Industrie des produits minéraux .....	1,4	8,0	-3,1	-3,0	0,7	13,5	2,2
Industrie textile .....	-1,8	12,4	-11,0	-5,7	-0,2	3,7	-5,8
Industrie du bois et papier .....	-3,6	5,1	2,2	-4,8	-2,7	13,2	-0,5
Chimie, caoutchouc, plastiques .....	-7,7	16,6	-3,2	-5,4	-2,3	30,1	4,2
Métallurgie et transformation des métaux .....	-0,7	12,4	-5,4	-1,2	-1,1	39,4	3,9
Industrie des composants électriques et électroniques .....	-3,4	9,3	-5,8	-0,8	-5,5	15,6	-3,5
Énergie .....	7,2	-2,7	-2,6	1,4	-18,2	5,8	-21,4
Production de combustibles et carburants .....	0,9	4,5	-2,3	-5,1	-6,9	0,7	-9,8
Eau, gaz, électricité .....	7,9	-3,5	-2,6	2,2	-19,5	5,1	-22,7
Construction .....	-3,4	9,8	-2,1	-1,6	-3,9	133,9	1,6
Commerce .....	2,5	1,6	0,0	1,2	1,9	60,9	4,7
Commerce et réparation automobile ..	1,1	7,7	-4,6	-2,3	1,6	4,6	2,0
Commerce de gros .....	1,9	2,4	4,3	-2,4	-2,4	34,3	1,8
Commerce de détail, réparations .....	4,0	-1,3	-6,5	9,1	9,6	21,9	10,3
Transports .....	2,9	3,3	1,7	-1,7	1,5	53,8	4,9
Activités financières .....	-0,2	2,4	2,9	2,9	0,3	7,7	8,6
Activités immobilières .....	6,2	3,6	4,5	1,0	1,6	3,2	11,2
Services aux entreprises .....	-0,6	4,5	-0,5	2,5	-0,8	68,8	5,7
Postes et télécommunications .....	2,1	7,8	3,8	4,7	-7,0	5,7	9,0
Conseil et assistance .....	-0,4	4,9	-2,0	1,5	-2,5	29,4	1,7
Services opérationnels .....	-0,9	3,3	0,0	3,3	2,0	32,2	8,9
Recherche et développement .....	-8,4	9,7	3,3	-3,5	0,0	1,6	9,4
Services aux particuliers .....	1,3	6,3	1,4	8,5	0,9	11,7	17,9
Hôtels et restaurants .....	1,0	9,3	1,0	4,8	8,1	9,1	25,0
Activités récréatives, culturelles et sportives .....	-2,9	0,7	3,4	20,8	-28,9	1,5	-10,6
Services personnels et domestiques ..	11,4	-6,0	1,0	17,1	3,1	1,2	14,6
Éducation, santé, action sociale .....	-6,6	-0,2	7,4	4,0	6,8	9,3	19,2
Éducation .....	-26,8	-22,3	-1,1	24,9	21,8	1,9	17,0
Santé et action sociale .....	0,6	5,5	9,1	0,4	3,6	7,4	19,8
Administration .....	-1,2	4,0	7,5	4,0	-1,7	2,7	14,2
Administration publique .....	6,0	10,9	5,2	-2,1	8,4	1,0	23,8
Activités associatives et extra-territoriales .....	-4,9	0,1	8,9	7,7	-7,3	1,6	8,8
Agriculture .....	-2,1	-0,8	0,7	0,2	2,4	4,7	2,5
Industrie .....	-2,6	9,4	-2,1	-1,3	-1,1	296,5	4,5
Construction .....	-3,4	9,8	-2,1	-1,6	-3,9	133,9	1,6
Tertiaire .....	1,1	3,2	0,9	1,4	1,0	218,0	6,6
Ensemble des secteurs .....	-1,6	7,4	-1,1	-0,5	-1,0	653,1	4,6

## Le nombre d'intérimaires s'accroît légèrement dans le tertiaire

À la fin du quatrième trimestre 2007, 218 000 salariés sont intérimaires dans les secteurs tertiaires, soit +2 100 de plus qu'au trimestre précédent (+1,0 %). Le volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein s'accroît de +4,4 %, après -2,0 % au troisième trimestre. Les entreprises du tertiaire restent peu utilisatrices de travail temporaire : 1,7 % des salariés y sont intérimaires au quatrième trimestre.

La création d'emplois intérimaires accélère par rapport au trimestre précédent dans le commerce (+1,9 % après +1,2 %) et dans les activités immobilières (+1,6 % après +1,0 %).

Dans les transports, de loin les principaux utilisateurs de travail temporaire dans le tertiaire (4,7 % des salariés y sont en intérim), le nombre d'intérimaires reprend sa progression (+1,5 %) après une baisse au troisième trimestre (-1,7 %).

Après un troisième trimestre dynamique (+8,5 %), les services aux particuliers marquent le pas (+0,9 %), à l'image des activités financières (+0,3 % après +2,9 % aux deuxième et troisième trimestres).

Dans les services aux entreprises, les effectifs intérimaires reculent légèrement après une hausse au trimestre précédent (-0,8 % après +2,5 %).

À l'inverse, le secteur de l'éducation, santé et action sociale reste très dynamique (+6,8 %), même si son poids dans l'ensemble des effectifs intérimaires demeure faible.

Jérôme DOMENS  
(Dares).

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 3  
Le travail intérimaire par secteur d'activité utilisateur au quatrième trimestre 2007

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Contrats conclus		Équivalents-emplois à temps plein		Taux de recours	
	Niveau (en milliers)	Évol. trim. (en %)	Niveau (en milliers)	Évol. trim. (en %)	Niveau (en %)	Évol. trim. (en points)
Agriculture, sylviculture, pêche.....	34,2	1,8	4,3	-0,1	1,4	0,0
Industries agricoles et alimentaires .....	476,6	3,1	46,6	3,9	7,8	0,0
Industries des biens de consommation.....	214,1	-0,5	31,8	-0,2	5,3	-0,2
Habillement, cuir .....	11,5	0,9	2,0	5,4	2,7	0,1
Édition, imprimerie, reproduction .....	55,4	-0,2	5,0	-1,7	2,9	0,0
Pharmacie, parfumerie, entretien .....	75,6	-1,2	11,9	-0,6	7,2	-0,5
Industrie des équipements du foyer .....	71,6	-0,3	12,9	0,0	7,4	-0,4
Industrie automobile .....	104,9	6,6	30,2	10,2	10,9	0,9
Industries des biens d'équipement.....	209,1	1,3	61,8	3,6	7,6	-0,1
Construction navale, aéronautique et ferroviaire ....	19,9	1,3	11,0	3,9	7,2	0,1
Équipement mécanique .....	149,6	2,7	38,6	5,8	8,6	-0,1
Équipements électriques et électroniques.....	39,6	-3,5	12,1	-3,0	5,8	-0,1
Industries des biens intermédiaires .....	622,8	1,3	113,8	2,2	8,3	-0,1
Industrie des produits minéraux .....	84,0	2,0	13,2	1,8	8,0	0,0
Industrie textile .....	18,6	-0,5	3,6	4,1	4,9	0,1
Industrie du bois et papier .....	91,5	-0,6	12,7	-1,0	7,7	-0,2
Chimie, caoutchouc, plastiques .....	179,5	1,6	30,0	1,3	8,8	-0,1
Métallurgie et transformation des métaux.....	189,3	2,5	38,6	4,0	8,9	-0,1
Ind. des composants électriques et électroniques ...	60,0	-0,8	15,7	2,4	8,2	-0,4
Énergie.....	14,6	-1,7	6,9	-4,0	2,4	-0,5
Production de combustibles et carburants.....	2,3	-0,9	0,8	-1,2	2,4	-0,1
Eau, gaz, électricité.....	12,3	-1,8	6,1	-4,3	2,4	-0,6
Construction .....	607,8	1,8	133,7	3,4	8,3	-0,4
Commerce .....	535,0	2,0	59,5	3,9	1,9	0,0
Commerce et réparation automobile .....	24,4	2,3	4,6	1,6	1,1	0,0
Commerce de gros .....	243,1	2,8	34,5	2,2	3,3	-0,1
Commerce de détail, réparations .....	267,5	1,3	20,3	7,3	1,3	0,1
Transports .....	504,1	2,8	53,2	3,7	4,7	0,0
Activités financières .....	21,8	-7,2	7,6	0,5	1,0	0,0
Activités immobilières.....	18,7	4,0	3,2	4,2	1,1	0,0
Services aux entreprises .....	579,2	5,8	68,7	4,6	1,9	0,0
Postes et télécommunications .....	37,7	5,6	6,0	0,4	1,1	-0,1
Conseil et assistance .....	172,2	7,7	29,0	2,6	2,1	-0,1
Services opérationnels .....	363,8	4,9	32,0	7,2	2,2	0,0
Recherche et développement.....	5,5	11,6	1,7	8,5	1,0	0,0
Services aux particuliers.....	221,0	3,7	12,2	9,9	0,5	0,0
Hôtels et restaurants .....	171,2	4,4	8,9	10,5	1,0	0,1
Activités récréatives, culturelles et sportives.....	37,3	-0,6	2,0	-1,7	0,4	-0,2
Services personnels et domestiques .....	12,4	9,1	1,3	29,2	0,1	0,0
Éducation, santé, action sociale.....	172,0	5,4	9,7	6,6	0,6	0,0
Éducation.....	12,3	34,4	1,6	25,6	0,7	0,1
Santé et action sociale.....	159,8	3,7	8,1	3,6	0,6	0,0
Administration.....	18,0	0,4	2,6	3,0	0,5	0,0
Administration publique .....	6,1	1,4	1,0	5,4	0,5	0,0
Activités associatives et extra-territoriales .....	11,9	-0,1	1,6	1,6	0,6	0,0
<b>Agriculture .....</b>	<b>34,2</b>	<b>1,8</b>	<b>4,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,4</b>	<b>0,0</b>
<b>Industrie .....</b>	<b>1 642,1</b>	<b>1,9</b>	<b>291,1</b>	<b>3,1</b>	<b>7,5</b>	<b>-0,1</b>
<b>Construction .....</b>	<b>607,8</b>	<b>1,8</b>	<b>133,7</b>	<b>3,4</b>	<b>8,3</b>	<b>-0,4</b>
<b>Tertiaire .....</b>	<b>2 069,8</b>	<b>3,6</b>	<b>216,6</b>	<b>4,4</b>	<b>1,7</b>	<b>0,0</b>
<b>Ensemble des secteurs .....</b>	<b>4 353,9</b>	<b>2,7</b>	<b>645,7</b>	<b>3,6</b>	<b>3,5</b>	<b>0,0</b>

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43  
Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr  
Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.  
Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret.  
Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité. Reprographie : DAGEMO.  
Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex.  
Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 www.ladocumentationfrancaise.fr  
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES  
Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 124 €, CEE (TTC) 131 €, DOM-TOM et RP (HT, avion éco.) : 129,50 €, hors CEE (HT, avion éco.) 133,60 €, supplément avion rapide : 8,20 €.  
Publicité : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité.  
Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

## Bibliographie

[1] Domens J. (2008), « L'emploi salarié au quatrième trimestre 2007 », Dares, *Premières Informations*, n°12.1, mars.

## EN ÉQUIVALENTS-EMPLOIS À TEMPS PLEIN, LA HAUSSE DE L'INTÉRIM SUR UN AN EST LA PLUS FORTE POUR LES PLUS DE 30 ANS

Au quatrième trimestre 2007, le volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein augmente pour toutes les classes d'âge. C'est pour les salariés de 50 ans et plus qu'il progresse le plus ce trimestre (+5,3 %), mais la hausse est également marquée pour les intérimaires âgés de 30 à 49 ans (+4,0 %) et les moins de 30 ans (+3,0 %). En glissement annuel, la hausse du volume de travail temporaire est plus forte pour les salariés les plus âgés : +10,6 % pour les intérimaires âgés d'au moins 50 ans, +5,0 % pour les intérimaires entre 30 et 49 ans, et +3,8 % pour ceux de moins de 30 ans.

La majorité des salariés en intérim ont moins de 30 ans : ceux-ci représentent 51,2 % du volume de travail temporaire fin 2007, contre 23,6 % de l'emploi du secteur privé (en moyenne sur l'année). À l'inverse, les salariés plus âgés sont moins présents dans l'intérim que dans l'ensemble de l'emploi du secteur privé. Les adultes d'âge intermédiaire (30-49 ans) représentent 41,1 % du volume de travail temporaire, contre 54,5 % de l'emploi du secteur privé ; de même, les salariés d'au moins 50 ans comptent pour 21,9 % de l'emploi salarié privé et seulement 7,6 % de l'intérim.

Néanmoins, depuis 1995, la part des moins de 30 ans dans l'intérim n'a cessé de diminuer au profit des autres classes d'âge. En 1995, 59 % du volume de travail temporaire était effectué par des salariés de moins de 30 ans, 37 % par des salariés de 30 à 49 ans, et 4 % par des salariés de 50 ans et plus.

Tableau A-1  
Création de postes d'intérim par tranches d'âge

Données CVS

Équivalents-emplois à temps plein	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)	Répartition (en %)	
	2007								T4 2007/
	2006	T4	T1	T2	T3	T4	T4 2006	T4	T4
Tranches d'âge									
Moins de 30 ans	1,2	4,2	0,1	-3,4	3,0	330,8	3,8	51,2	
dont : moins de 20 ans	1,8	11,0	0,6	-5,7	3,9	28,3	9,4	4,4	
20 à 24 ans	1,0	4,2	-0,2	-3,3	2,6	171,4	3,1	26,5	
25 à 29 ans	1,2	2,8	0,4	-2,9	3,3	131,1	3,5	20,3	
30 à 49 ans	2,3	3,2	0,8	-3,0	4,0	265,6	5,0	41,1	
dont : 30 à 34 ans	1,1	2,5	0,0	-3,2	2,4	87,5	1,7	13,5	
35 à 49 ans	3,0	3,6	1,2	-2,9	4,9	178,1	6,7	27,6	
50 ans ou plus	4,4	5,1	1,8	-1,8	5,3	49,4	10,6	7,6	
Ensemble	1,9	3,9	0,5	-3,1	3,6	645,7	4,8	100,0	

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau A-2  
Répartition par âge et statut de l'emploi en 2007

Emploi	Part dans l'emploi (en %)			
	Moins de 30 ans	30 - 49 ans	50 ans ou plus	Ensemble
Non salariés.....	6,8	54,0	39,2	100,0
Salariés du secteur privé.....	23,6	54,5	21,9	100,0
Salariés de l'État et des collectivités locales.....	15,3	55,9	28,8	100,0
Ensemble.....	20,0	54,7	25,3	100,0

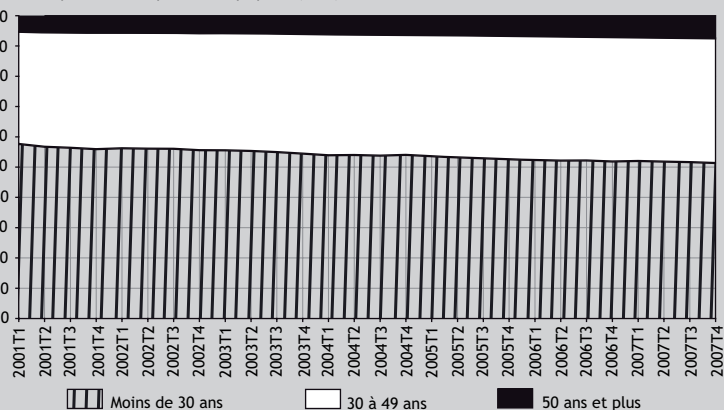
Source : Insee, enquête Emploi en continu, moyenne annuelle, concept BIT, âge au 31/12.

### Graphique A

#### Le travail intérimaire : la part des plus de 30 ans continue de progresser

Part des équivalents-emplois à temps plein (en %)

Données CVS



## POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

### La source

L'Unédic recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives au mois *m* sont fondées sur les relevés de missions adressés à l'Unédic par les établissements de travail temporaire avant la fin du mois *m+2*. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du Travail ([www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)).

### Les révisions

Deux fois par an, en mars et septembre, la série du nombre d'intérimaires en fin de trimestre est révisée, en raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières.

### Quelques définitions

**Équivalent-emplois à temps plein** sur le trimestre : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées d'un trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein.

**Contrats conclus au cours du trimestre** : missions dont la date de début appartient au trimestre.

**Intérimaires en fin de trimestre** : nombre de personnes intérimaires calculé, en collaboration avec l'Insee, à partir du nombre d'intérimaires du recensement de la population, que l'on fait évoluer comme la moyenne du nombre de contrats en cours pendant les cinq derniers jours ouvrés du trimestre. Ces intérimaires sont ventilés par secteur d'activité utilisateur, alors que, dans les estimations trimestrielles d'emploi salarié Insee-Dares, ils sont tous classés dans le secteur tertiaire.

Ces trois indicateurs peuvent évoluer de manière divergente selon la répartition des missions au cours du trimestre. L'équivalent-emplois à temps plein mesure un volume de travail en intérim. Les deux autres indicateurs privilégient respectivement une analyse en termes de flux et de stock en fin de trimestre.

**Taux de recours** : rapport des intérimaires à l'emploi salarié en fin de trimestre. L'emploi salarié retenu est l'estimation trimestrielle Insee-Dares. Depuis septembre 2006, des estimations d'emploi pour les entreprises et associations privées des secteurs de l'administration, de l'éducation et de la santé et action sociale sont fournies par l'Insee. L'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière.